Arrondissement Sud-ouest

Compte rendu et commentaires

Par Marcel Sévigny

Séance du Conseil d'arrondissement du 6 avril 2010

5 Élues

Benoît Dorais, Maire
Véronique Fournier, conseillère de ville, **Sophie Thiébaut** conseillère arrondissement (Pointe St-Charles/St-Henri, Petite-Bourgogne), **Daniel Bélanger** conseiller de ville et **Huguette Roy**, conseillère d'arrondissement (Émard-Côte St-Paul)

- 5 quartiers composent le Sud-Ouest: Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard.
- Population de l'arrondissement: 70 000 personnes

Avertissement : Le compte-rendu et les commentaires ne sont ni objectifs ou neutres. Au contraire, ils se veulent une évaluation de ce qui s'y déroule par le biais d'une critique basée sur le fait que la démocratie représentative telle qu'elle se pratique dans le Sud-ouest exclue toute forme de pouvoir des citoyens et des citoyennes. Ainsi, dans un contexte où les éluEs en place soutiennent les valeurs dominantes de la société au détriment de la justice sociale et économique, la seule façon de renverser un tant soit peu la vapeur est de créer un rapport de force citoyen sur des bases autonomes. Ce qui signifie, qu'une véritable démocratie ne pourra être que la gestion directe de nos intérêts et de notre communauté par des institutions crées et contrôlées directement par les gens.

En manchette :

- **Affluence record à la période de questions**
- **Entente de principe sur les terrains du CN**
- **Seracon : le proprio fait volte face**
- **Bâtiment 7 : le Maire s'engage**
- **Conversions en co-propriété : les éluEs de la majorité hésitent à se positionner en période de crise du logement.**

Affluence record à la période de questions

Une salle pleine, des élu.e.s qui utilisent largement leur période de commentaires, 31 inscrits à la période de questions, y compris quelques questions et réponses qui s'allongent, et nous voilà partis pour plus de 3 heures d'échanges.

L'Échangeur Turcot : le rapport de force se poursuit

Benoît Dorais a largement monopolisé la période commentaires des élu.e.s. Les enjeux de l'autoroute Bonaventure et de l'échangeur Turcot semblent très présents à la Ville centrale si on se réfère aux motions et autres demandes formulées par le parti Vision Montréal auquel le Maire appartient. Ces rapports de force partisans sur le plancher de l'Hôtel de ville montre au moins que ces dossiers Sud-Ouest sont plus que des enjeux locaux. D'ailleurs en ce qui concerne Turcot, les informations du Maire semblent contredire celles que des militant.e.s de la Coalition Turcot sont venus affirmer au micro. Et les ministres Boulay et Beauchamps ne semblent pas encore convaincues de mettre fin aux menaces des démolitions de logements.

Une grosse nouvelle sur les terrains du CN :

Une entente de principe a été conclue entre le CN et l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour l'instauration d'un lien permanent entre les terrains et la rue Marc Cantin au sud du quartier. Il s'agit d'une des grandes revendications du quartier. En principe une telle nouvelle devrait régler 2 autres demandes formulées par le résident.e.s du quartier soit : l'abandon d'une sortie de camionnage sur le rue Sébastopol et l'annulation de la destruction du parc De la Congrégation.

Seracon : le proprio fait volte-face

Lors du conseil de février les élu.e.s avaient voté en faveur de la démolition du bâtiment Seracon sur la rue St-Patrick afin de permettre à celui-ci d'utiliser son option de décontamination des terrains. Le Maire nous apprend que le propriétaire a, semble-t-il, changé d'idée et n'a plus l'intention de procéder à la décontamination. Le jeu du chat et de la souris

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

se continue entre l'arrondissement et ce propriétaire qui semble chercher un moyen de contourner la réglementation pour réaliser son projet de condos.

Lutte au graffitis : ça recommence

La conseillère Huguette Roy semble vouloir reprendre le dossier de la lutte aux graffitis là où l'ancienne mairesse l'avait laissé, soit sur un constant d'échec lamentable après 8 ans de dilapidation de fonds publics.

En effet, Mme Roy a annoncé une réglementation plus ferme « avec plus de mordant » dit-elle. Y a donc là rien de trop original. Il faut d'abord comprendre le phénomène des tags et autres graffitis si on veut lui trouver des solutions convenables. On peut donc prédire un autre échec avec hélas des fonds publics qui pourraient être utilisés à meilleur escient.

Période de questions

Les citoyenNEs ont abordé plusieurs enjeux touchant le transport/circulation, le bruit des trains, la sécurité des piétons, l'avenir des terrains du CN, etc. la salle a donc eu droit à certaines précisions du Maire.

- La sécurité des enfants sur Coursol a été soulevée de façon passionnée pas un représentant du groupe de résidentEs. Ce problème perdure depuis plus de 2 ans et gens ont encore dit être prêts à travailler avec l'arrondissement pour trouver une solution. Malheureusement, l'adoption de la nouvelle réglementation de la Ville adoptée au point 40 :11 ne règlera en rien les problèmes de sécurité. Une autre philosophie basée sur l'idée que la Ville appartient d'abord aux piétons et aux cyclistes pourrait mener à une politique de ralentissement de la circulation. Nos élu.e.s qui se sont dit préoccupé.e.s de cette question doivent sérieusement envisager un vrai virage piéton dans l'arrondissement. C'est devenue une nécessité impérieuse.

- Les militantEs du Centre social autogéré (CSA) ont demandé au conseil que celui-ci s'engage par une déclaration publique à ce que le bâtiment no 7 sur les terrains du CN soit cédé gratuitement à la communauté. Le maire Dorais après quelques tergiversations s'est finalement dit d'accord avec cette idée mais ne s'est pas engagé sur une motion publique.

- Les militantEs d'Action-Gardien ont voulu savoir si le comité de suivi sur les terrains du CN entrerait en action avant la conclusion d'un accord de développement avec les promoteurs. Benoît Dorais a précisé qu'il souhaitait un règlement pour septembre prochain et il s'est engagé à ce que le comité de suivi s'active très bientôt. Mais il semble que les négociations avec certains « partenaires » soient plus difficiles que prévus, le maire Dorais allant jusqu'à mentionner que SAMCON, le promoteur immobilier, « pourrait retirer ses billes ». Il nous semble que l'arrondissement n'a pas à se laisser impressionner par ce genre de menaces. Si SAMCON se retirait ça serait l'occasion de préciser les éléments du futur développement immobilier que les résidentEs souhaitent dans l'accord de développement.

- Concernant le bruit des trains, Benoît Dorais a mentionné qu'une étude produite par le CN serait disponible dans un mois. Toutefois il y a lieu de se demander si cette étude du CN sur ses propres installations est crédible ?

- Suite à une intervention d'une militante du POPIR de St-Henri qui a exposé les raisons pour lesquelles l'arrondissement devrait refuser les 3 demandes de conversion en

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com

condo, la majorité des éluEs ont par la suite acceptéEs 2 des 3 demandes. Sophie Thiébault votant contre le 3 prétextant qu'il y avait quantité d'autres moyens pour des familles d'accéder à la propriété. Depuis plus de 20 ans il existe un moratoire contre la conversion en condos mais cette réglementation est régulièrement contourné et augmente la pression sur le stock de logements locatifs.

Autres articles:

Article 40.11 - L'arrondissement a adopté la nouvelle ordonnance de la Ville centrale qui veut implanter le 40 kilomètre/heure dans les rues résidentielles. On affirme sans gêne dans les documents que la nouvelle réglementation va faciliter la compréhension des automobilistes et augmenter la sécurité. Imaginez il y aura le 50/km heure sur les artères, 40/km heure sur les rues résidentielles et 30/km heure autour des écoles. Avant il y avait 50 et 30 et maintenant on ajoute 40. Une autre belle trouvaille technocratique qui ne règlera en rien les enjeux de la sécurité piétonne et cycliste.

PDF Created with deskPDF PDF Writer - Trial :: http://www.docudesk.com